



## Ski nautique et planche Canada

### Programme d'appui pour les écoles de ski nautique, de planche et de ski pieds-nus

#### Une demande pour une exception spéciale pour des instructeurs non certifiés

Nom de l'école : \_\_\_\_\_

Personne-ressource : \_\_\_\_\_ Poste : \_\_\_\_\_

Tél. domicile : (    ) \_\_\_\_\_ Tél. d'affaires : (    ) \_\_\_\_\_

Télééc. : (    ) \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Quelle est la circonstance extraordinaire qui concerne la(les) personne(s) indiquée(s) ci-dessous qui n'ont pas les compétences suffisantes comme entraîneurs?

Quelle est la date/l'endroit du cours que la(les) personne(s) indiquée(s) dans la liste ci-dessous suivra(ont) pour respecter les exigences de certification du PNCE? Idéalement, ce cours sera le plus rapidement possible, mais ne peut être suivi après le 30 juin, 2012.

À titre de représentant dûment autorisé de l'école :

1. Je demande par la présente une exemption spéciale des exigences de certification d'instructeur du Programme national de certification des entraîneurs au moment où l'école veut respecter la couverture parce que les instructeurs suivants qui travailleront dans mon école possèdent suffisamment de connaissances du sport et comme entraîneurs et ils s'engagent à suivre un(des) cours reconnu(s) avant le 30 juin, 2012.

Nom	Adresse postale	Ville	Prov.	C.P.
	Tél. (dom.)		Courriel	
	Niveau de certification et qualifications professionnelles de l'entraîneur, le cas échéant			

Nom	Adresse postale	Ville	Prov.	C.P.
	Tél. (dom.)	Courriel		
	Niveau de certification et qualifications professionnelles de l'entraîneur, le cas échéant			

2. Je comprends que chaque entraîneur doit détenir à suivre avec succès un cours reconnu du PNCE avant le 30 juin, 2012 et je soumetts un accord complété de chacun d'eux à cet effet (voit la pièce jointe).
3. Je comprends que cette demande doit être accompagnée d'un dépôt de certification de 250 \$, par instructeur pour lequel une exemption spéciale est demandée, et que ce dépôt sera remboursé si ceux-ci obtiennent un cours reconnu et en font parvenir une preuve à SNPC avant le 30 juin, 2012.
4. Je comprends que chaque entraîneur doit détenir une carte valide d'opérateurs de bateaux et un certificat de formation en secourisme émit par une des organisations ci-dessous. Les pièces justificatives sont jointes.
- Ambulance Saint-Jean : «Secourisme d'urgence», ou «Secourisme général»
  - Croix-Rouge: « Secourisme d'urgence» ou «Secourisme général»
  - Société de sauvetage: «Médaille de bronze», ou «Croix de bronze»

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Date

**\*\*ENTENTE\*\***

***Entre Ski nautique et planche Canada***

***et***

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
***(nom et adresse de l'entraîneur)***

Ski nautique et planche Canada (SNPC) délivrera à l'école \_\_\_\_\_ une police d'assurance responsabilité pour la saison 2011-12 sous réserve que je, à titre d'entraîneur de cette école, consente à effectuer avec succès un cours reconnu du PNCE avant le 30 juin, 2012.

J'inclus (ou l'École, selon le cas) un dépôt de certification de 250 \$ le quel, je le reconnais, ne me sera remboursé que si je réussis les cours reconnu du PNCE et que je fais parvenir une preuve de certification au bureau de SNPC (par télécopieur, par courriel ou par la poste) au plus tard le 30 juin, 2012.

Je reconnais que si je n'obtiens pas le ou les cours reconnu avant le 30 juin, 2012, SNPC ne m'offrira aucune exemption ou couverture d'assurance tant que je n'aurai pas obtenu cette certification.

Dans les deux cas, l'instructeur doit être détenteur d'une carte valide d'opérateur de bateau et d'un certificat de formation en secourisme valide (pièces justificatives ci-jointes) en date du jour de la signature de cette entente.

Je confirme avoir compris ce qui précède et j'accepte de m'y conformer.

**PAR L'ENTRAÎNEUR :**

\_\_\_\_\_  
Signé

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Date

**PAR SKI NAUTIQUE ET PLANCHE CANADA :**

\_\_\_\_\_  
Signé

\_\_\_\_\_  
Date